

Sous-groupe Gestion de l'Information et des Infrastructures

Manuel de procédures de l'AASPG – Partie VIII-B

1. Termes de référence

L'IIM/SG est établi et mandaté par l'AASPG pour favoriser la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et mener des activités spécifiques visant à permettre à l'AASPG de s'acquitter de ses fonctions et responsabilités dans les domaines de la CNS, de l'AIM et de la MET.

2. Principales fonctions

2.1. Pour s'acquitter de ces fonctions, le Sous-groupe, sous la direction de l'AASPG :

- a) Favorise la mise en œuvre de modules spécifiques des mises à niveau des blocs de systèmes d'aviation (ASBU) de l'OACI assignés par l'AASPG.
- b) Réalise des projets de mise en œuvre à l'appui des États dans les domaines des CNS AIM et MET conformément à la méthodologie de l'ASBU et aux objectifs de performance régionaux, afin d'aider les États à mettre en œuvre les SARP et satisfaire les exigences régionales.
- c) Prend les mesures nécessaires pour une planification et une mise en œuvre cohérentes des programmes CNS, AIM et MET dans la région AFI, afin de faciliter la réalisation de l'objectif de continuité du système de navigation aérienne, d'interopérabilité et d'harmonisation au sein de la région et avec d'autres régions.
- d) Contrôle en permanence l'adéquation des exigences dans les domaines des CNS, AIM et MET en tenant compte de l'évolution des besoins des usagers, des exigences opérationnelles et des développements technologiques, conformément à la méthodologie de l'ASBU.
- e) Relève et collecte, État par État, des informations sur les carences dans les domaines des CNS, AIM et MET, conformément à la méthodologie uniforme approuvée par le Conseil et aux orientations de l'AASPG ; analyse et propose des solutions, fait des rapports sur les progrès réalisés et les obstacles qui dépassent les capacités du sous-groupe.

3. Tâches

- a) Coordonner et diriger les réunions du sous-groupe IIM.
- b) Mettre au point le cadre de la mise en place des équipes de projet et le soumettre à l'examen de l'AASPG.
- c) Superviser les performances des équipes de projet relevant du sous-groupe IIM et donner des orientations.

- d) Contrôler les résultats de la mise en œuvre des éléments pertinents de l'ASBU applicables à la région AFI.
- e) Coordonner avec l'AAO/SG la mise en œuvre de toutes les composantes pertinentes de l'ASBU afin de garantir une relation de mise en œuvre solide et harmonisée des exigences opérationnelles, des infrastructures de soutien et de l'information numérique.
- f) Analyser et actualiser la liste des carences des CNS, AIM et MET dans la région AFI et répertorier les projets régionaux de réadaptation.
- g) Coordonner (par le biais de téléconférences ou d'ateliers) la planification et la mise en œuvre des projets régionaux CNS, AIM et MET par les équipes spécialisées.
- h) Évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre et l'efficacité des infrastructures et des systèmes CNS, AIM et MET.
- i) Recueillir des informations sur les rapports et le suivi des projets de l'IIM et établir des rapports sur les projets.
- j) Veiller à ce que la planification et la mise en œuvre des CNS, AIM et MET dans la région soient cohérentes et compatibles avec les développements réalisés dans le cadre du concept opérationnel ATM, du Plan mondial de navigation aérienne et des modules ASBU associés pour les CNS, AIM et MET.
- k) Préparer un plan régional pour le passage aux messages d'information opérationnelle numériques (plans de vol, OPMET et NOTAM) en coordination avec les organes auxiliaires de l'AASPG concernés.
- f) Dans la mesure du possible, lancer des activités de mobilisation de ressources pour financer les activités des projets du sous-groupe.

4. Méthodes de travail

4.1. Le sous-groupe se réunit au moins une fois par cycle de réunions de l'AASPG en tenant compte du calendrier des autres activités du Groupe. Entre les réunions, il utilise les moyens de communication électronique disponibles, notamment la téléconférence, pour faire avancer ses activités et tenir ses membres informés des questions qui les préoccupent, ainsi que pour examiner des points spécifiques.

4.2. Compte tenu du fait que le SG représente les intérêts de la région et que tous les États membres de l'AASPG ne seront pas nécessairement représentés au sein d'un SG, les représentants des États participants devront travailler davantage en tant qu'experts dans leurs domaines respectifs, par opposition aux délégués qui ne participent que dans l'intérêt de leur État. Le SG travaille avec un minimum de formalités.

5. Composition

5.1. Les détails de la composition des sous-groupes sont fournis à la Deuxième partie, §5.11 à §517 du Manuel.

5.2. La réunion LIM AFI (COM/MET/RAC) RAN de 1988 a convenu que les participants aux organes auxiliaires de l'AASPG devaient être des spécialistes des sujets concernés et connaître les domaines en

cours d'examen. Tout État désireux d'apporter une contribution pertinente se voit offrir la possibilité de participer, mais la composition des sous-groupes est limitée à un nombre aussi restreint que possible par souci d'efficacité sur des aspects tels que la prise en considération des affaires, les coûts, la logistique et l'application de méthodes de travail informelles.

6. Programme de travail des réunions du Sous-groupe IIM

Le programme de travail de l'IIM/SG est établi sur la base de l'ordre du jour générique ci-après.

Description	Description
Point de l'ordre du jour n°1	Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
Point de l'ordre du jour n°2	Application des conclusions et décisions de la réunion de l'IIM/SG et de la réunion de l'AASPG applicables au sous-groupe
Point de l'ordre du jour n°3	Réalisations en matière de CNS, AIM MET
Point de l'ordre du jour n°4	Carences de la navigation aérienne
Point de l'ordre du jour n°5	Activités à coordonner avec les sous-groupes AAO et SOM
Point de l'ordre du jour n°6	Difficultés rencontrées par le sous-groupe dans la mise en œuvre
Point de l'ordre du jour n°7	Recommandations proposées/mesures à prendre par le siège de l'OACI
Point de l'ordre du jour n°8	Examen des termes de références, de la composition et du prochain programme de travail de l'IIM/SG
Point de l'ordre du jour n°9	Questions diverses
Point de l'ordre du jour n°10	Projet de conclusions/décisions de la réunion de l'IIM/SG